



Versailles, le 1 septembre 2019

Chers adhérents,

La fin de l'été s'approchant à grand pas, il est déjà temps de faire un point sur l'année écoulée.

Tout d'abord, l'ONF nous avait renouvelé sa confiance en 2018 pour une décennie. Ce bail qui nous a été accordé est lié aux différentes actions menées sur les étangs en termes d'entretien et de surveillance.

J'en profite pour remercier à nouveau nos adhérents M. Steve Cuillier, M. Pascal Genevee, M. Fabrice Taillard, et M. Benoit Marque, ainsi que M. Antoine Rock, non adhérent, avec qui nous avons œuvré pour l'entretien des berges de l'étang des écrevisses en avril et celles de l'étang d'Ursine en juin. L'entretien, c'est également le nettoyage des panneaux d'information, la réparation des pontons, la protection des sources, la réouverture des postes de pêche, l'entretien des roselières.

Gérer une association, c'est aussi s'assurer que tout est en ordre, une tâche menée avec l'aide de notre garde pêche M. Steve Cuillier. Cela implique un passage très fréquent afin de vérifier l'état et la propreté du site et contrôler les cartes de pêche, et alerter les services publics concernés si nécessaire.

Cette année a enfin été l'occasion pour notre ancien trésorier M. Alan Baire de quitter ses fonctions après avoir participé bénévolement pendant 6 années au bon fonctionnement de l'association en s'assurant d'une gestion raisonnable de celle-ci. Il a été remplacé par M. Benoit Marque.

L'arrivée de septembre est aussi synonyme de préparation de l'année suivante.

Très rapidement, nous allons devoir savoir si nous sommes en mesure de réempoissonner. Cette action est à réaliser début novembre (date de passage de la commande pour un rempoissonnement début décembre), et dépend du nombre d'adhérent pour l'année à venir. C'est pourquoi comme tous les ans, le renouvellement des cartes est faisable à partir du 1^{er} septembre.

Afin que ceux qui ne jouent pas le jeu ne soient pas récompensés au même titre que ceux qui ont cotisés rapidement, **LES RENOUVELLEMENTS SERONT CLOTURES LE 31 OCTOBRE 2019**, seules les nouvelles adhésions seront acceptées après cette date. Les montants restent inchangés par rapport à 2019.

Nous vous en remercions et, dans l'attente du plaisir de vous voir ou revoir, nous vous adressons nos chaleureuses salutations.

Denis EVEILLARD
Président de Vélizy-Pêche